



**AUX : Participants agréés  
Directeurs financiers  
Vérificateurs externes  
Détenteurs du Manuel des Règles et Politiques**

**Le 25 juillet 2002**

**ERRATUM – POLITIQUE C-3  
RAPPORT ET QUESTIONNAIRE FINANCIERS  
RÉGLEMENTAIRE UNIFORME**

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a publié une circulaire en date du 22 juillet dernier, laquelle portait le titre : Modifications à la Politique C-3 et au Rapport financier mensuel et abolition du Questionnaire trimestriel sur les opérations (no de circulaire 100-2002, modification no 013-2002). Malheureusement, la version de la Politique C-3 joint à cette circulaire est incomplète.

Veillez donc trouver ci-joint une version complète et à jour de la Politique C-3. Nous nous excusons de ce contretemps.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au (514) 871-3518 ou par courriel à [jtanguay@m-x.ca](mailto:jtanguay@m-x.ca).

Jacques Tanguay  
Vice-Président, Division de la réglementation

p.j.

Circulaire no : 104-2002  
Modification no : 014-2002